# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

27 Grande Rue 70240 SAULX

Service Enfance/Jeunesse 03-95-89-90 enfance@cctv70.fr







## CENTRE PERISCOLAIRE DE MOLLANS DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE 70240 MOLLANS

03.39.28.01.51 periscolaire.mollans@cctv70.fr

# **ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

# LES OUVERTURES

#### <u>PERISCOLAIRE</u>

#### En période scolaire :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

#### Horaires d'accueil:

Matin  $\rightarrow$  7 h 30 - 8 h 30 Midi  $\rightarrow$  11 h 30 - 13 h 30 Soir  $\rightarrow$  16 h 30 - 18 h 30

#### *EXTRASCOLAIRE*

Accueil des Mercredis sur le site de Noroy le bourg:

8H30-17H30 - en journée ou demi-journée avec ou sans repas, possibilité d'accueil relais le matin dès 7h30 et le soir de 17h30 à 18h30.

Accueil des Vacances sur le site Noroy le bourg:

8h30 à 17h30 en journée ou demi-journée avec ou sans repas, avec possibilité d'accueil relais le matin dès 7h30 et le soir de 17h30 à 18h30 pendant les vacances (sauf noël et août). Accueil pendant les grandes vacances de Juillet (3 semaines) et Août (uniquement la dernière semaine) de 8h30 à 17h30 en journée ou demi-journée avec ou sans repas, avec possibilité d'accueil relais le matin dès 7h30 et le soir de 17h30 à 18h30.

# **LES TARIFS**



#### TARIFS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU TRIANGLE VERT

		QUOTIENT	Accueil matin 7h30-8h30	Accueil midi avec repas 11h30-13h30	Accueil midi sans repas 11h30-12h30 ou 12h30-13h30	Accueil soir 16h30 -17h30	Accueil soir 17h30 - 18h30
7	Γ1	QF<680	1,55€	5,80 €	1,55€	1,70 €	1,55 €
7	Γ2	681 <qf<1100< th=""><th>1,70 €</th><th>6,10 €</th><th>1,70€</th><th>1,80€</th><th>1,70 €</th></qf<1100<>	1,70 €	6,10 €	1,70€	1,80€	1,70 €
7	Г 3	1101 <qf<1500< th=""><th>1,80 €</th><th>6,30 €</th><th>1,80 €</th><th>1,90 €</th><th>1,80 €</th></qf<1500<>	1,80 €	6,30 €	1,80 €	1,90 €	1,80 €
Т	۲4	OF>1501	1.95 €	6.60 €	1.95€	2.00 €	1.95 €

	QUOTIENT	Accueil Relais 7h30-8h30/ 17h30-18h30	1/2 journée sans repas 8h30 - 12h30 ou 13h30-17h30	Journée sans repas 8h30 –12h30 puis 13h30-17h30	1/2 journée avec repas 8h30 - 12h30 + Repas ou Repas + 13h30-17h30	Journée avec repas 8h30-17h30
T 1	QF<680	1,55 €	5,20 €	10,20 €	9,40 €	14,40 €
T 2	681 <qf<1100< th=""><th>1,70 €</th><th>5,30 €</th><th>10,40 €</th><th>9,50 €</th><th>14,70 €</th></qf<1100<>	1,70 €	5,30 €	10,40 €	9,50 €	14,70 €
Т3	1101 <qf<1500< th=""><th>1.80 €</th><th>5,40 €</th><th>10,60 €</th><th>9,60 €</th><th>14,90 €</th></qf<1500<>	1.80 €	5,40 €	10,60 €	9,60 €	14,90 €
T 4	QF>1501	1.95 €	5,60 €	11,00€	9,75 €	15,15 €

# TARIF PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE POUR LES HABITANTS HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

	QUOTIENT	Accueil matin 7h30-8h30	Accueil midi avec repas 11h30-13h30	Accueil midi sans repas 11h30-12h30 ou 12h30-13h30	Accueil soir 16h30-17h30	Accueil soir 17h30-18h30
T 1	QF<680	1,80 €	7,30 €	1,80 €	1,90 €	1,80 €
T 2	681 <qf<1100< th=""><th>1,90 €</th><th>7,50 €</th><th>1,90 €</th><th>2,00 €</th><th>1,90 €</th></qf<1100<>	1,90 €	7,50 €	1,90 €	2,00 €	1,90 €
T 3	1101 <qf<1500< th=""><th>2,00 €</th><th>7,70 €</th><th>2,00 €</th><th>2,15 €</th><th>2,00€</th></qf<1500<>	2,00 €	7,70 €	2,00 €	2,15 €	2,00€
T 4	QF>1501	2,15 €	8,00 €	2,15 €	2,30 €	2,15 €

	QUOTIENT	Accueil Relais 7h30-8h30/ 17h30-18h30	1/2 journée sans repas 8h30-12h30 ou 13h30-17h30	Journée sans repas 8h30 -12h30 puis13h30-17h30	1/2 journée avec repas 8h30 - 12h30 + repas Ou repas + 13h30-17h30	Journée avec repas 8h30-17h30
T 1	QF<680	1,80 €	7,20 €	14,40 €	10,90 €	19,90 €
T 2	681 <qf<1100< td=""><td>1,90 €</td><td>7,60 €</td><td>15,20 €</td><td>11,30 €</td><td>20,80 €</td></qf<1100<>	1,90 €	7,60 €	15,20 €	11,30 €	20,80 €
T 3	1101 <qf<1500< td=""><td>2,05 €</td><td>8,20 €</td><td>16,40 €</td><td>11,90 €</td><td>22,15 €</td></qf<1500<>	2,05 €	8,20 €	16,40 €	11,90 €	22,15 €
T 4	QF>1501	2,15 €	8,60 €	17,20 €	12,30 €	23,05 €

La responsable du site est à votre disposition pour les inscriptions, les paiements et les renseignements dans les locaux du périscolaire aux heures d'ouvertures du centre. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe d'animation pour tout renseignements complémentaires.



# **Facturation**

Une facturation mensuelle et détaillée de tous les temps périscolaires et extrascolaires est éditée et envoyée au représentant légal de l'enfant avant le 10 de chaque mois pour les prestations du mois précédent par mail (pensez à vérifier vos SPAM). Les factures relatives aux services périscolaires et extrascolaires peuvent être réglées :

- En carte bancaire sur le portail famille,
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public (Nom de l'enfant, site fréquenté et n° de facture au dos merci), à déposer au sous-régisseur du centre,
- En espèces contre reçu, à remettre au sous-régisseur,
- Par tickets CESU et ANCV, attention on ne rend pas la monnaie sur ce mode de paiement, à remettre au sous-régisseur du centre,
- Paiement par tickets CESU électroniques possible (demander le mode opératoire à votre responsable de site pour information code NAN de la collectivité : 1068651\*1)

Ces factures sont à régler dans les 15 jours après émission. Passée cette date, votre facture sera considérée comme impayée.

#### La place de l'enfant

Le Centre est agréé Jeunesse et Sports, le projet pédagogique pour le périscolaire et pour chaque petites vacances est affiché dans les locaux.

Les activités proposées permettent le libre choix de l'enfant sans pour autant écarter le désir de non participation. Nous privilégions la place et l'écoute de l'enfant, ce qui fait de notre centre un endroit chaleureux et convivial où l'enfant peut :

- \* jouer seul ou avec d'autres, \* développer son habileté manuelle, \* aller au bout d'une réalisation,
- \* favoriser sa socialisation, \* découvrir, s'initier, s'amuser, rêver ...



#### Absence de l'enfant

Toute inscription aux services périscolaires et extra-scolaires constitue un engagement de fréquentation. Toute absence de l'enfant doit être signalée dès que possible par les parents à la structure d'accueil de préférence par mail. Sans justificatif l'accueil sera facturé aux parents.

#### Réservation des repas

La restauration se fait grâce à la collaboration de l'établissement «la cuisine de Villersexel» qui livre les repas en liaison froide.

Leurs menus sont élaborés en suivant des recettes traditionnelles, ils respectent un plan alimentaire de huit semaines visé par un diététicien répondant à l'équilibre nutritionnel des repas.

Ces menus sont composés comme suit :

Un hors d'œuvre ; un plat protidique (viande ou poisson) ; une garniture ;

un fromage; un dessert. Un produit bio est proposé à chaque repas.

Les producteurs locaux sont privilégiés (volailles, fromages, laitages, fruits... proviennent des producteurs de la région Bourgogne Franche Comté) - les menus sont disponibles au centre et sur le site de la CCTV.

# Réservation impérative la veille du jour de consommation avant 11 heures comme indiqué dans le tableau programme ci-contre:

Tout repas non décommandé dans les délais ci-dessus (sauf maladie non prévenue), est dû.



Repas concerné	Jour de commande	
Lundi	Vendredi	
Mardi	Lundi	
Jeudi	Mardi	
Vendredi	Jeudi	

# Portail famille

Le périscolaire est doté d'un Portail Famille, vous pouvez désormais inscrire ou désinscrire vos enfants directement le site internet, vous y retrouverez également vos documents, factures et vous pourrez procéder au règlement de votre facture directement sur le site par carte bancaire. Ce site internet permet une grande facilité pour l'inscription pour la fréquentation du périscolaire de vos enfants mais cela permet d'éviter aussi de gaspiller le papier. Si vous n'avez pas reçu le mail d'activation du site, vous pouvez me contacter par mail (periscolaire.mollans@cctv70.fr) ou au 03.39.28. 01.51 durant les heures d'ouverture.

